



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

L'été s'est annoncé et avec lui fortes chaleurs et moustiques ont fait leur réapparition. Comme chaque année une salle climatisée sera ouverte en Mairie. Quant aux moustiques, la commune a fait appel au service des spécialistes de l'EID et des actions préventives engagées. Toutefois, chacun doit agir, à son niveau, grâce à quelques gestes simples à découvrir en pages intérieures.

La fin de l'état d'urgence sanitaire est prévue pour le 10 juillet. Chacun peut aujourd'hui savourer une liberté retrouvée. Pour autant la vigilance doit rester de mise car ici et là, dans le monde, le virus nous montre encore toute sa virulence. C'est pourquoi les gestes barrières doivent continuer d'être respectés. Au vu du contexte sanitaire encore incertain, il n'y aura malheureusement pas de festivités pour la Rosière cette année.

Soyez assuré-e que tout sera mis en œuvre pour que l'édition 2021 brille de mille feux.

Enfin, en septembre, nos enfants retrouveront le chemin de l'école et toutes les familles celui des associations. Pour cela, le 5 septembre, la commune organisera au parc Saint Exupéry, son premier forum des associations, en format adapté, là aussi, à la situation sanitaire.

D'ici là, élus et services municipaux resteront mobilisés. Pour ma part, je vous souhaite un été le plus agréable possible après ces mois difficiles.

Les gestes barrières
doivent continuer
d'être respectés

Restez informé-e !

Inscrivez-vous à la lettre d'information en ligne et recevez les nouvelles essentielles en direct :

pontcharra.fr > PONTCHARRANews (bas de page)



POUR UN ÉTÉ RÉUSSI



Espaces partagés, espaces réglementés

Le bruit est une des nuisances les plus fortement ressenties. Pourtant, il est strictement encadré et réglementé. Quand vous utilisez un appareil (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, appareils et instruments de musique, etc.), des horaires sont à respecter : en semaine de 8h30 à 12h et 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h le dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Retrouvez sur pontcharra.fr/cadre de vie, toutes les informations et sanctions.



Propreté : L'affaire de tous

Si les collectivités font le nécessaire pour l'entretien, le ramassage des ordures, etc., vous êtes responsable des abords de votre domicile. L'accès et le passage doivent être entretenus (haies coupées, passage nettoyé, etc.). Les dépôts d'ordures ainsi que les feux de détritus de toute nature, sur un terrain communal ou privé, sont interdits. Une déchèterie est à votre disposition. Partout en ville et notamment autour du plan d'eau des Lônes, des poubelles sont à votre disposition.



Animaux de compagnie : vigilance

Nos amis canins sont sous la responsabilité de leur maître. Vous devez donc veiller à ce qu'il ne soit source d'aucune gêne pour les autres (abolements, déjections canines, errements etc.). La ville met à la disposition des canisettes au parc Saint-Exupéry, place de la mairie et rue du Grésivaudan.



Pour des vacances tranquilles

Partez en vacances en toute tranquillité en signalant à la gendarmerie ou à la police municipale votre période d'absence ! Des patrouilles seront alors effectuées régulièrement devant votre domicile (maison ou appartement), de jour comme de nuit. Pour bénéficier du dispositif « tranquillité vacances », inscrivez-vous directement auprès de la gendarmerie ou de la police municipale.

À VOTRE SERVICE

LE POINT SUR LES SERVICES PUBLICS OUVERTS CET ÉTÉ ET LES DERNIÈRES INFORMATIONS SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA VILLE.

JEUNESSE

Écoles



Les écoles élémentaires et maternelles fermeront leurs portes pour les vacances estivales le vendredi 3 juillet au soir. 84 % des enfants étaient revenus à l'école à la suite de la dernière vague de déconfinement le 22 juin. Un retour permis grâce à l'assouplissement du protocole sanitaire. Les élèves reprendront ensuite le chemin de l'école le 1^{er} septembre. La municipalité est en attente des consignes sanitaires pour septembre 2020.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs intercommunal de Saint-Maximin (3-13 ans) est ouvert cet été. Les inscriptions pour le mois de juillet sont closes. Les inscriptions pour le mois d'août sont possibles jusqu'au 19 juillet. Les permanences physiques ne sont pas ouvertes.

Renseignements :

04 76 71 48 66 et 06 26 73 64 97 ou sur le site www.le-gresivaudan.fr (100% pratique/ Enfance-jeunesse/Accueil de loisirs)

Maison des jeunes

La MJ est ouverte aux horaires habituels (tous les jours de 9h à 18h et le mercredi de 14h à 18h). À partir de lundi 29 juin, les inscriptions au centre de loisirs du 6 au 31 juillet seront ouvertes. Cette année, vous pourrez construire votre programme journée par journée en fonction d'un budget alloué. La MJ sera fermée au mois d'août.

Renseignements : 04 76 71 95 79.

CULTURE, LOISIRS



Le Coléo, cinéma

- Le Coléo accueille le don du sang le mercredi 8 juillet, de 16h30 à 19h45, uniquement sur rendez-vous : <http://www.resadon.fr> et au 04 78 65 63 63.
- Le cinéma est ouvert depuis le 22 juin dans des conditions sanitaires nouvelles (places limitées, masque recommandé sans être obligatoire, etc.)

Rosière 2020

La Fête de la Rosière ainsi que la course du CAPRG et le Cinétoiles sont annulés.

École de musique municipale

L'école de musique est fermée jusqu'à fin août. Les inscriptions pour les nouveaux élèves s'effectuent jusqu'au 5 septembre. Les réinscriptions s'effectuent jusqu'au 1^{er} juillet. Renseignements dans la rubrique sortir du site internet de la ville.

Médiathèque

Depuis le mardi 23 juin, la médiathèque intercommunale Jean Pellerin vous accueille sans rendez-vous (jauge maximale de 60 personnes). Le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 10 ans. La lecture sur place n'est pas autorisée. Horaires : mardi 16h-18h, mercredi, jeudi et vendredi 10h-12h, le samedi 9h30-12h30.

Stade avenue de la Gare

Le stade est de nouveau ouvert.

[DISPOSITIF]

Chèque découverte

Les inscriptions sont ouvertes. La procédure de demande s'effectue de manière dématérialisée sur pontcharra.fr

SERVICES PUBLICS

La Poste

La Poste sera ouverte :

- jusqu'au 1^{er} août : lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi de 8h30 à 12h. Le samedi de 8h30 à 12h ;
- du 3 au 31 août : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sauf le mardi ouverture à 9h30). Le samedi de 9h à 12h.

Service Habitat Logement

Depuis le 15 juin, les permanences logement auront lieu uniquement sur rendez-vous en matinée les lundis, mardis et jeudis. Renseignements et prises de rendez-vous : Virginie Bellin : 04 76 97 92 86 ou 06 35 11 35 57 Mél : vbelling@le-gresivaudan.fr

Trésorerie

La trésorerie du Touvet est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h30.

CPAM

Reprise des permanences en septembre à Pontcharra. Depuis le 15 juin, des rendez-vous téléphoniques sont proposés. Si votre situation est complexe, vous pourrez être reçu par un conseiller dans l'un des points d'accueil ouvert : Grenoble, Vienne, La Tour du Pin. Connectez-vous à votre compte ameli ou contactez le 3646 pour prendre un rendez-vous.

Canicule, bien informé-e bien préparé-e

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Préparez-vous avant les premiers signes de souffrance corporelle et ce même s'ils paraissent insignifiants.

Une salle climatisée est à disposition, en cas de nécessité, au 1^{er} étage de la Mairie.

Les personnes sensibles peuvent se recenser auprès de la mairie.

Informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe entre 9h et 19h)



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Buvez de l'eau régulièrement
- Maintenez votre domicile au frais : fermez les volets le jour
- Mouillez votre corps ventilez-vous
- Mangez en quantité suffisante
- Évitez les efforts physiques
- Ne buvez pas d'alcool
- Donner et prenez des nouvelles de vos proches !

MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

DEPUIS 2012, LE MOUSTIQUE TIGRE EST TRÈS PRÉSENT DANS PLUSIEURS COMMUNES DU DÉPARTEMENT. PARTICULIÈREMENT NUISANT, IL PIQUE PENDANT LA JOURNÉE AVEC UN PIC D'AGRESSIVITÉ À L'AUBE ET AU CRÉPUSCULE. DANS LA PLUPART DES CAS, SA PIQÛRE EST BÉNIGNE MAIS CE MOUSTIQUE EST AUSSI VECTEUR DE DIVERSES MALADIES COMME LA DENGUE, LE CHIKUNGUNYA OU LE ZIKA (S'IL A PIQUÉ UNE PERSONNE INFECTÉE)*. POUR LUTTER CONTRE SA PROGRESSION, TROIS MOTS D'ORDRE ET QUELQUES GESTES SIMPLES À ADOPTER.

Rayé sur l'ensemble du corps en noir et blanc, ce moustique a la particularité d'avoir de petites pattes et d'établir ses quartiers chez nous. Pour pondre leurs œufs, les femelles affectionnent particulièrement soucoupes, chéneaux, récupérateurs d'eau, avaloirs, etc.

Comme les traitements insecticides ne permettent pas d'éliminer les moustiques durablement, il est primordial d'agir en les privant d'eau. Chacun peut donc réduire efficacement sa présence par des gestes simples. L'action commune fera la différence pour lutter contre ce moustique.

* D'après les connaissances actuelles, le nouveau coronavirus ne peut pas être transmis par les piqûres de moustiques. auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

[MOUSTIQUE TIGRE]

La Ville lutte aussi



L'EID [Entente Interdépartementale pour la Démoustication] intervient, à la demande de la municipalité, sur le domaine public, en traitant les avaloirs d'eau pluviale afin d'éviter la prolifération. Deux passages ont été effectués en mai et juin. Un dernier est programmé en août. Ces traitements contre

les larves de moustiques tigres ne présentent aucun danger pour la santé et sont conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront renouvelés sur la ville pour une lutte à grande échelle sur le domaine public. À chacun d'entre nous d'agir dans le domaine privé.



MOUSTIQUE TIGRE

PRIVONS-LE D'EAU !



Check-list



VIDEZ
1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



COUVREZ
DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ
POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



RANGÉZ
À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



JETÉZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



ENTRETENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

3

résolutions au jardin :

Couvrez, videz et rangez !

Un conseil ? Une info ? Des spécialistes à votre service

L'EID Rhône-Alpes vous accompagne dans cette démarche. Leurs agents peuvent venir à votre domicile, gratuitement, pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique.

Adressez votre demande sur : www.eid-rhonealpes.com/
contact-demande-diagnostic ou auprès de la mairie.



PRODUCTION LOCALE : SOUTENEZ DE NOUVEAUX PRODUCTEURS BIO !

PROJET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, ET NOTAMMENT DES RESSOURCES EN EAU, MAIS AUSSI D'ENGAGEMENT POUR UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ : PLANTZYDON A BESOIN DE VOUS !

Hugues et Xavier évoluent depuis des années dans le milieu agricole. Il y a trois ans, ils ont décidé de créer une ferme en maraîchage biologique dans notre région. En rencontrant la volonté de la commune et de la Communauté de communes du Grésivaudan de promouvoir une agriculture protectrice de l'environnement dans le secteur spécifique du Pied des Planches (ou « Maniglier »), autour du captage d'eau potable, le projet Plantzydon a trouvé les 3 hectares nécessaires à sa réalisation.

Aidez à la réalisation de ce projet grâce à votre soutien financier : plantzydon.fr

Des légumes dès 2021

Les deux maraîchers produiront des légumes frais toute l'année dès 2021, avec la plus grande diversité possible. De façon complémentaire, ils cultiveront au printemps des fraises et des plants pour les jardiniers. Ces productions seront vendues en circuits courts : à la ferme, sur les marchés, via des paniers et en magasins de proximité. Pour l'instant il y a des champs : tout est à construire. Soutenez le projet en participant à son financement !

Le projet Plantzydon se présente

Le samedi 4 juillet, de 10h à 14h, une présentation du projet et un temps d'échanges sont prévus au siège de la future ferme (575 rue du Maniglier).

Venez nombreux !

Confirmation et programme à venir sur plantzydon.fr



www.facebook.com/plantzydon



MÉTROVÉLO : LOUEZ VOTRE VÉLO !

Classique ou à assistance électrique, pliant, cargo ou même junior, si vous ne possédez pas de vélo, le SMMAG [Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise] vous propose d'en louer un ! Vous choisissez votre durée d'abonnement (à la journée, à la semaine, au mois, au trimestre ou encore à l'année) et vous retirez votre vélo dans l'une des agences mobiles Métrovélo.

À Pontcharra, elle est présente, sur le parvis de la gare, les 4, 8, 18 et 22 juillet de 9h30 à 14h30. En août aux mêmes horaires le 1^{er}, le 5, le 19 et 29 août.

Plus d'infos :

www.metrovelo.fr (possibilité de prendre un abonnement en ligne) et sur le-gresivaudan.fr/agenda



INFOS TRAVAUX

Rue de La Scie : démolition engagée

Depuis le 22 juin, le bâtiment vétuste (dont une partie avait été déjà démolie l'été dernier) est en cours de démolition complète. Des consignes de circulation sont à respecter pour votre sécurité. En lieu et place, un projet d'intérêt général sera réalisé.

Lycée : mise en sécurisation des abords

Du 6 juillet au 28 août, des travaux de mise en sécurisation des abords du lycée Pierre du Terrail seront réalisés.

Piscine intercommunale : livraison cet automne



Les travaux de la piscine se poursuivent sans s'être jamais vraiment arrêtés. L'équipement devrait ainsi être livré, comme prévu initialement, cet automne. Actuellement, la façade est en cours d'habillage ainsi que le second œuvre à l'intérieur du bâtiment. Les aménagements extérieurs ont, eux aussi, démarré.



La mairie recrute

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2021 à Pontcharra. La mairie recrute un coordonnateur communal. Informations : maurice.bucci@pontcharra.fr